



Chers Concitoyens, Chères concitoyennes,

J'espérais vous retrouver avec le Conseil Municipal lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population. Malheureusement, la crise sanitaire, que nous traversons depuis presque deux ans, nous empêche, une nouvelle fois, de partager un moment d'échange et de convivialité. Je le regrette vivement car cette rencontre est aussi, pour l'ensemble de l'équipe municipale, la possibilité d'évoquer avec vous les actions passées et de vous indiquer les principaux projets importants qui seront mis en œuvre en 2022 et au-delà.

Comme vous, nous avons dû faire preuve d'agilité tout au long de cette année 2021 avec le souci permanent d'assurer la continuité des services publics, un fonctionnement de nos écoles le plus optimal possible, un soutien à nos associations, une dynamisation de la vie sociale et enfin tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire et le bien vivre-ensemble. Je tiens à remercier tous les acteurs qui se sont investis pour rendre cela possible. Je pense avant tout aux personnels communaux et à l'équipe municipale fortement impliqués durant cette crise sanitaire. Je pense aussi à nos équipes pédagogiques, pour une part renouvelée, qui ont su s'adapter aux contraintes et directives fluctuantes. Je pense également à tous les bénévoles qui, dès que cela a été possible, ont redoublé d'énergie et d'effort pour assurer leurs engagements et vous permettre de retrouver vos activités. Cette solidarité, cette fraternité et cette humanité montrent, si cela était encore utile, qu'ensemble nous pouvons traverser le cœur des tempêtes.

Sans dévoiler le contenu de notre prochain Bulletin d'Informations Municipales, revenons sur quelques actions de 2021 qui, malgré les circonstances, ont pu être réalisées comme :

- des travaux dans l'école maternelle en particulier dans le hall d'accueil et dans la salle de motricité ;
- la réalisation de puits perdus au bout de la rue Neuve afin d'évacuer plus rapidement la montée des eaux pluviales lors de fortes pluies ;
- la réalisation de nouvelles plantations le long de la RD 968, de la place de l'Orme Sully et du parking des écoles ;
- l'enfouissement de cuves de captation des eaux pluviales pour permettre un arrosage des massifs fleuris en particulier en période estivale tout en préservant la ressource en eau et en respectant les arrêtés d'interdiction préfectoraux ;
- l'extension du réseau électrique et son renforcement afin de réaliser le projet immobilier MSP+ Pharmacie + Centre de Vision + Appartements ;
- l'organisation de plusieurs rencontres à l'image du repas des aînés, de la cérémonie des bébés, des réunions de quartier ou encore des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre ;
- l'installation, à l'entrée de la mairie, d'une borne tactile d'affichage légal accessible à distance ;
- l'installation d'un nouveau défibrillateur cardiaque sur la façade de la salle polyvalente ;
- la réalisation d'un jumelage avec Prince Albert au Canada, en hommage aux aviateurs décédés dans le crash de leur avion le 26 juillet 1944 ;
- le recrutement de deux nouveaux professeurs de musique afin d'assurer les enseignements habituels et offrant une possibilité de cours de chant et de chorale ;
- l'installation de la fibre optique ;
- et enfin, la pose de la première pierre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et le début des travaux.

2021 a vu aussi des initiatives privées qu'il faut saluer et que nous avons soutenues. Je pense plus particulièrement à la reprise du café-loto-tabac-pressé de notre village. J'ai eu grand plaisir, à participer avec Mme la députée Fadila KHATTABI à son inauguration. Ce nouvel aménagement semble fortement apprécié par les habitants et j'en suis très heureux car il vient renforcer l'attractivité de notre village et compléter l'offre de services aux citoyens. Cela montre qu'il faut, contre vents et marées et avec détermination, croire en ses projets. Nous serons toujours présents pour accompagner et faciliter, dans la mesure du possible, les initiatives entrepreneuriales qui servent l'intérêt général. **Je profite de l'occasion qui m'est ici donné pour vous inciter, une nouvelle fois, à prioriser nos commerçants/services de proximité installés dans notre village ou sur la place de l'Orme Sully. L'attractivité de notre village et notre qualité de vie en dépendent.**

Concernant 2022, nous devrions voir la finalisation de la Maison de Santé pour laquelle les volumes sont maintenant bien établis et qui vous donne la vision globale du projet. D'ici la mi-février, l'ensemble des murs sera posé et courant avril, le bâtiment sera mis hors d'eau hors d'air. La livraison est toujours prévue courant juillet avec une levée des réserves jusqu'à la fin de l'été. A propos des praticiens présents, j'ai le plaisir de vous annoncer l'intégration d'un cabinet dentaire au sein de la MSP. Celui-ci viendra compléter l'offre de soins à la population déjà engagée dans le projet de santé à savoir médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeute, ostéopathe, psychologues, diététicien, orthophoniste, sages-femmes avec l'école de maïeutique de l'Université de Bourgogne, centre de prélèvement avec le CHU de Dijon, sophrologue, hypnothérapeute, orthésiste-orthopédie-podologue. Concernant la médecine générale, je souhaite la bienvenue au Docteur Sébastien VIAUD qui exerce sur notre commune depuis le 3 janvier 2022 en lieu et place du Docteur Alain FRAPPIER parti vers une nouvelle aventure professionnelle dans son département de cœur et lui permettant aussi un rapprochement familial. **Le Docteur VIAUD consulte tous les jours de la semaine du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 03.80.39.77.63.** Lorsque la maison de santé sera terminée, il la rejoindra et libérera les locaux actuels qui ont été achetés en décembre par la municipalité.

Depuis maintenant plusieurs mois, je réfléchis au devenir de cet espace afin d'apporter de nouveaux services et ainsi maintenir l'attractivité commerciale de la zone. J'ai le plaisir de vous annoncer que le lieu verra la création d'une clinique vétérinaire ainsi que de nouveaux locaux pour « Bliss Coiffure », offrant dès lors un salon de coiffure complètement accessible aux personnes en situation de handicap. Concernant la clinique vétérinaire, elle devrait voir le jour au printemps 2023 avec un début de travaux dans le dernier trimestre 2022. D'ici là, l'activité de médecine et de chirurgie des animaux va s'exercer, normalement courant cet automne, dans les locaux de la pharmacie qui seront libérés lors de l'intégration dans la nouvelle pharmacie jouxtant la Maison de Santé. C'est une chance de pouvoir accueillir cette clinique vétérinaire et d'offrir ainsi à tous les propriétaires d'animaux une possibilité de prise en charge sur notre territoire.

2022 sera également l'année où nous devrions finir la dernière tranche d'aménagements de la RD 968 ainsi que les aménagements de l'éco quartier qui ont été retardés du fait de la crise de Coronavirus. De plus, avec le SICECO, nous entamerons la première tranche (sur trois) d'enfouissement des lignes électrique et téléphonique de la rue du Bois. Nous continuerons aussi la réhabilitation de nos bâtiments à l'image d'une partie du toit de la salle polyvalente et de l'école élémentaire. A propos des écoles, nous poursuivrons les études de réhabilitation/reconstruction. Sur ce point, nous n'avons pas encore obtenu le niveau de subvention souhaité. C'est la condition *sine qua non* de la faisabilité du projet sur lequel la collectivité peut investir au maximum 500 000 euros (sur un budget de 2 millions d'euros). Sans l'assurance de ces subventions, nous devons envisager d'autres options. Il y aura également en 2022 l'installation, dans le parc intergénérationnel, d'un espace de jeux sportifs pour tous. Ces nouveaux équipements sont le fruit d'un travail en commun avec le Conseil Municipal des Jeunes que je remercie pour cette participation à l'amélioration de notre cadre de vie. De plus, 2022 verra l'arrivée, tant attendue, de la fibre optique dans tous les foyers de notre village. Enfin, cette année sera un moment clef de notre démocratie avec l'élection présidentielle (dont le premier tour se déroulera le 10 avril 2022 et le deuxième tour le 24 avril 2022) qui sera suivie des élections législatives (le 12 et 19 juin 2022). Nous vous informerons de toutes les modalités au fur et à mesure de nos connaissances. Vous pouvez, d'ailleurs, vérifier dès à présent votre inscription sur la liste électorale soit en mairie, sur internet (service-public.fr) ou par courrier (cerfa 12669*02).

Pour conclure, **je souhaite au nom de tous les élus, vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que 2022 soit une année riche en joies intenses et en bonheurs durables pour vous et vos proches. Qu'elle vous apporte aussi la réussite et le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves. Et que 2022 nous apporte un peu de répit et de visibilité.**

Je ne peux terminer cet édit sans vous appeler à la vigilance, aux respects des consignes sanitaires (port du masque et gestes barrière) et à renforcer votre couverture vaccinale. Cela relève de notre responsabilité commune.

En espérant vous revoir très prochainement.

Bien fidèlement,

Gilles BRACHOTTE

Maire de Thorey en Plaine

1er Vice-Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Nouveauté 2022 : Machine automatique de spécialités italiennes

En ce début d'année, une machine a fait son apparition sur le trottoir en face des commerces route de Dijon. Celle-ci propose des spécialités italiennes (entrées, plats et desserts, chaud ou à cuire).

